

Projet

État de la défense collective des droits des personnes handicapées et de leurs proches

Réalisé avec la participation des 17 regroupements régionaux membres de l'AQRIIPH

Les activités de défense collective des droits permettent d'améliorer les conditions de vie des personnes handicapées depuis des décennies. L'AQRIIPH souhaite comprendre comme se comporte actuellement cette pratique à l'aube du 50e anniversaire de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées

L'ENJEU

Il est préoccupant d'observer dans le milieu, une diminution progressive de la place de la défense collective des droits, vu les impacts potentiels pour le respect et l'exercice des droits des personnes handicapées

LES RÉSULTATS ATTENDUS

1. Clarifier les priorités et stratégies
2. Identifier nos forces, leviers et défis
3. Déterminer les actions et ressources à mobiliser
4. Adopter un plan d'action et en assurer la mise en œuvre

DÉMARCHE RETENUE

Une vaste enquête est menée cette année par Daniel Garneau consultant pour l'AQRIIPH, auprès des personnes handicapées et de leurs proches, des organismes, des partenaires et d'experts afin d'établir un diagnostic stratégique rigoureux